Madame la Maire Hôtel de Ville Direction du Cadre de vie 6, avenue Gabriel-Péri CS 30122 95 870 BEZONS CONCOURS ozons Bulletin d'inscription à retirer en mairie, dans les services municipaux, • ou à télécharger sur www.ville-bezons.fr **9** Retrouvez le règlement du concours sur www.ville-bezons.fr bezons

Affranchir au tarif en vigueur en cas d'envoi postal

Le concours Fleurir Bezons est ouvert à tous les Bezonnais qui souhaitent participer à l'embellissement et au fleurissement de la notre ville.

Inscription obligatoire

Pour participer, merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint ou le déposer à l'hôtel de ville, complété de manière lisible, **avant le mardi 30 avril 2024**.

La pré-sélection de 5 candidats par catégorie, par un jury composé de professionnels spécialisés se fera durant le mois de mai 2024.

- Catégorie A : jardins, balcons et fenêtres des maisons, visibles depuis la rue
- Catégorie B : balcons et fenêtres d'immeubles, visibles depuis la rue
- Catégorie C : pieds d'immeubles et ensemble des espaces verts des habitats collectifs

(pour être identifiables, les participants devront accrocher la carte numérotée qu'ils recevront par courrier après inscription)

Les gagnants seront désignés selon les critères suivants :

- · qualité des décorations florales,
- · contribution à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie.
- · harmonie des couleurs.
- · imagination dans les compositions florales,
- · originalité.

4 prix par catégorie :

1er prix : un bon d'achat d'une valeur de 450 € dans une pépinière.

2º prix : un bon d'achat d'une valeur de **200 €** dans une pépinière.

3º prix : un bon d'achat d'une valeur de **100 €** dans une pépinière.

Prix de consolation offert à tous les participants.

Renseignements complémentaires et règlement complet du concours sur www.ville-bezons.fr

Bulletin d'inscription

Nom:
Prénom :
Adresse (la plus complète possible) :
Adresse mail (en majuscule) :
Téléphone :
·
Étage (pour les appartements) :
Code d'accès (pour les immeubles) :
Catégorie (cocher la case correspondante) :
☐ Maison avec jardin, visible depuis la rue
☐ Balcon(s) et fenêtre(s) d'immeubles, visible(s) depuis la rue
☐ Pieds d'immeubles et ensemble des espace verts des habitats collectifs
Ce bulletin d'inscription est à déposer en mairie ou à renvoyer par courrier à l'adresse : <i>arretes-voirie@mairie-bezons.fr</i>
ATTENTION! Date limite des inscriptions: mardi 30 avril 2024.